

## DÉLIBÉRATION n° 2023/056

L'an deux mille vingt-trois et le 13 avril 2023 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 07 avril 2023, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Gisèle ROUILLON, Pierre DUMAINE, Robert MONZANI, Françoise PIQUE, Jean-Marie DA BENTA, Jean-Claude SUBIAS, Jean-Marc BABOU, Jean-Pierre CABOS, Patrice ABADIE, Pascal AUDIC, Marie-France RUFFAT, Jacqueline ALFONZO, Stéphanie LAGLEIZE, Nicolas TOURON, Sylvie ORTEGA, Laurent LAGES et Stéphanie NOGUES.

Procurations : Cindy SIBE à Robert MONZANI, Sandrine DURAN à Stéphanie LAGLEIZE, Ingrid ROUZAUD à Jean-Marie DA BENTA, Maurine FOSSAT à Jean-Claude SUBIAS, Joël MANO à Stéphanie NOGUES, Philippe LACOSTE à Laurent LAGES, Rony BARTHE à Bernard PLANO et Florence CLARENS à Gisèle ROUILLON.

Absents : Carine VIDAL, Isabelle ORTE, Frédéric SIBOUT.

Secrétaire de séance : Pierre DUMAINE

### **OBJET : Budget Peyrehitte III- Vote du Budget Primitif Peyrehitte III**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

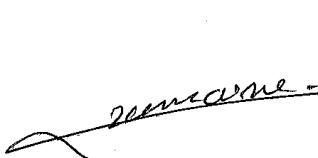
- le Maire entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix,

### **ADOpte**

➤ Le Budget Primitif Peyrehitte III de l'exercice 2023 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

<b>Section de fonctionnement</b>	<b>1 467 752,62 €</b>
<b>Section d'investissement</b>	<b>1 430 592,59 €</b>

Le secrétaire,



Pour copie conforme,  
Le Maire,


Affiché le 14 avril 2023